



Communiqué de presse du SNUipp-FSU Savoie

Une rentrée « formidable » sans changement notable Carte scolaire : le DA « gère la misère »

Dans le Dauphiné Libéré de ce 5 septembre, le Directeur Académique(DA) annonce que "c'est la rentrée la plus formidable depuis sept ans". Plus loin, on peut lire que "les syndicats se disent plutôt satisfaits".

Ah ???!! Il s'agit en fait d'un syndicat tout seul; le SNUipp-FSU n'a pas été interrogé par le Dauphiné.

Alors, « formidable » et « plutôt satisfaisante », cette rentrée 2013 ?

Loin s'en faut. On attend toujours le changement... Le comité technique s'est tenu mercredi matin. Le DA a prononcé les derniers ajustements de carte scolaire pour la rentrée 2013. **Malgré une dotation positive de 13 postes en mars dernier, le changement n'est pas encore visible. Le DA en est réduit une fois de plus à "gérer la misère". Pour commencer la carte scolaire du 4 septembre, il y avait déjà un déficit d'un poste !**

Pour pouvoir effectuer des implantations, le DA a donc identifié 3 leviers possibles :

- augmenter les seuils d'ouverture et fermeture à 28 de moyenne en élémentaire et primaire, 31 en maternelle, et 26 en RRS (éducation prioritaire). **Le SNUipp-FSU a exprimé sa totale opposition à l'augmentation de ces seuils, alors même que le DA les avait déjà relevés en 2012, et que nous espérons à l'inverse qu'ils puissent être à nouveau abaissés !** Toutes les études démontrent pourtant que la baisse des effectifs est un levier majeur de réussite scolaire.
- récupérer un des sept postes dédiés au dispositif "plus de maîtres que de classes". Le SNUipp-FSU est au contraire favorable à la mise en place du dispositif, bien que nous regrettions qu'il ne soit pas généralisé à toutes les écoles.
- utiliser des postes de RASED vacants, pour ouvrir des classes, à titre provisoire pour l'année scolaire. Le SNUipp-FSU regrette que le DA n'ait pas fait l'effort de nommer des enseignants sur ces postes, alors que les maîtres spécialisés des RASED apportent une aide nécessaire et essentielle aux élèves en grande difficulté scolaire.

Le DA s'est également donné certaines règles, afin de pallier le manque évident de moyens pour les ouvertures de classes :

- Il s'est donné comme règle de ne pas prononcer deux fermetures ou deux ouvertures de classes dans la même commune, quelle que soit la taille de la commune. **Pour le SNUipp-FSU, cela n'est guère tenable en l'état actuel des besoins en postes.**
- Pour éviter certaines ouvertures de classe en maternelle, il impose des organisations pédagogiques dans certaines communes visant à regrouper les GS (grandes sections de maternelle) avec les CP (à Bassens Chef Lieu, La Bâthie, St Jean d'Arvey). **Le SNUipp-FSU est fermement opposé à cette organisation en "classes charnières". Nous avons réaffirmé l'importance de l'école maternelle.** Les maternelles doivent bénéficier d'ouvertures de classes quand les effectifs le nécessitent. La carte scolaire ne peut pas se faire sans cesse au détriment des écoles maternelles. En outre, cela est en totale incohérence avec la nouvelle loi d'orientation pour l'école, qui prévoit de redonner toute sa place à l'école maternelle. En effet, à partir du 1^{er} septembre 2014, elle constituera à elle seule le 1^{er} cycle de l'école primaire, celui des apprentissages premiers.

Contact : Sarah Hamoudi-Wilkowsky – 06 87 58 77 46

SNUipp-FSU Savoie – Maison des Syndicats – 77, rue Ambroise Croizat – 73 000 Chambéry

04 79 68 91 65 – snu73@snuipp.fr - <http://73.snuipp.fr/>

Au final, en utilisant les 7 postes de RASED vacants, et en maintenant les seuils actuels, déjà très élevés, (27,5 élèves de moyenne en élémentaire et primaire / 30,5 en maternelle et 25,5 en éducation prioritaire), le DA a prononcé 2 fermetures de classes, 2 levées de blocage et 8 ouvertures. Il crée un poste de remplaçant supplémentaire. **Les moyens sont largement insuffisants pour permettre des créations partout où cela est nécessaire. Une dotation de postes supplémentaires était indispensable.** Monsieur le Directeur Académique a donc une vision des choses bien à lui quand il affirme que « *les apports en effectifs ont permis de répondre aux besoins démographiques et aux besoins des élèves en difficulté* ». La question des effectifs enseignants constitue pourtant un levier de la transformation de l'école, puisqu'elle doit accompagner à la fois une hausse démographique du nombre d'élèves et la mise à disposition d'enseignants pour le plus de maîtres que de classes et à la scolarisation des moins de trois ans, ce dernier point restant lettre morte en Savoie pour le moment.

Si on s'intéresse, comme s'y est attaché le DA lors de sa conférence de presse, au bilan quantitatif, examinons les autres chiffres de la rentrée de plus près :

► 50 contrats aidés supplémentaires pour assister administrativement les directeurs(trices) d'école, soit 96 en tout. Si c'est un « mieux », cela reste grandement insatisfaisant. C'est l'ensemble des 417 directeurs et directrices d'écoles du département qui ont besoin d'une aide administrative, et cela devrait passer par la création d'un nouveau métier, pérenne, pas par des contrats précaires.

► « 278 nouveaux professeurs stagiaires » lit-on dans le Dauphiné : d'où sortent ces chiffres ? Dans le premier degré, la Savoie accueille 55 professeurs des écoles stagiaires, et 80 contractuels étudiants admissibles au concours, soit 135 « débutants » dans le métier. C'est a priori une bonne nouvelle pour le département, mais de quelle formation initiale vont bénéficier ces jeunes ? Alors que les nouvelles ESPE (écoles supérieures du professorat et de l'enseignement) se mettent en place à cette rentrée, la maquette de l'ESPE de l'académie de Grenoble est une des seules à avoir été « retoquée » par le ministère fin juin ! Quant à la formation continue, essentielle pour accompagner des pratiques professionnelles en perpétuelle évolution, elle reste la grande oubliée.

► « Une 35è CLIS » créée est mise en avant par le directeur académique. Le SNUipp-FSU fait remonter régulièrement, lors des comités techniques, les nombreux besoins qui nécessiteraient la création de plusieurs classes d'inclusion scolaire. Les structures actuelles sont pleines, à tel point que le DA a imposé des CLIS à 13 ou 14 élèves dans certaines écoles, alors que les textes fixent à 12 élèves maximum la composition de ces classes bien particulières ! Pas de quoi faire de l'auto-satisfaction, donc... On est encore loin du compte, pour répondre à tous les besoins. Combien d'élèves ne peuvent bénéficier de la scolarisation en CLIS faute de places ?

Alors, non, décidément, la rentrée 2013 n'est pas « formidable », ni « plutôt satisfaisante ». Le changement, c'est pour quand ??

Une année s'est écoulée depuis le lancement de l'élaboration de la loi d'orientation et de programmation pour l'école. Les premières mesures de la loi sur l'école entrent en vigueur. Transformer l'école nécessite des moyens, du travail en équipe, de la formation et la prise en compte de l'expertise des enseignants. **Pour le SNUipp-FSU, le primaire reste plus que jamais une priorité à investir !**

Chambéry, le 5 septembre 2013